

Les 100 kilog.

Appareils complets : Machines à vapeur fixes, 6 fr. — Machines pour la navigation, 12 fr. — Machines locomotives, 10 fr. — Machines pour filatures, 10 fr. — Machines pour tissage, 6 fr. — Cardes non garnies, 10 fr. — Chaudières à vapeur tubulaires, 12 fr. — Chaudières en tôle d'acier, 25 fr.

Pièces détachées de machines.

Les 100 kilog.

Plaques et rubans de cardes, 50 fr. — Peignes à tisser, rots, 30 fr. — Ressorts en acier pour carrosserie, 15 fr. — Pièces en acier poli pesant plus d'un kil., 25 fr.; idem, pesant moins d'un kil., 33 fr. — Carrosserie, sur la valeur, 10 0/0. — Peaux vernies, maroquinées, 250 fr. — Peaux préparées, d'autres espèces, 30 fr.

Industrie textile.

Les 100 k.

Lin ou chanvre peigné, 5 fr. — Fils de lin ou de chanvre simples, mesurant au kil. 6,000 mètres au moins, 15 fr. — Mesurant de 6 à 22,000 mètres, 20 fr. — Mesurant de 24 à 36,000 mètres, 30 fr. — Mesurant de 36 à 72,000 mètres, 60 fr.; — Mesurant plus de 72,000 mètres, 100 fr.

Ces fils blanchis ou teints supportent un droit supplémentaire d'un tiers. Fils retors écus : mêmes droits que les fils simples écus augmentés de 40 0/0 suivant la classe.

Fils retors blanchis ou teints : mêmes droits que les fils simples, teints ou blanchis augmentés de 40 0/0 suivant la classe.

Tissus de lin ou de chanvre écus, présentant en chaîne dans l'espace de 5 millimètres carrés :

8 fils au moins, 30 fr. — 9 à 11 fils, 55 fr. — 15 à 17 fils, 115 fr. — 18 à 20 fils, 170 fr. — 20 à 23 fils, 200 fr. — 24 fils et au-dessus, 409 fr.

Tissus de lin ou de chanvre blanchis, teints ou imprimés, présentant en chaîne dans l'espace de 5 millimètres carrés :

8 fils au moins, 40 fr. — 9 à 11 fils, 70 fr. — 12 à 14 fils, 120 fr. — 15 à 17 fils, 155 fr. — 18 à 20 fils, 230 fr. — 21 à 23 fils, 350 fr. — 24 fils et au-dessus, 535 fr.

Cotons.

Le kilogramme.

Cotons en laine exempts. — Fils de coton simple écu mesurant au demi-kilogramme : 20,000 mètres ou moins, 15 c. — 21 à 30,000 m. 20 c. — 31 à 40,000 m. 30 c. — 41 à 50,000 m. 40 c. — 51 à 60,000 m. 50 c. — 61 à 70,000 m. 60 c. — 71 à 80,000 m. 70 c. — 81 à 90,000 m. 90 c. — 91 à 100,000 m. 1 fr. — 101 à 110,000 m. 1 fr. 20 c. — 111 à 120,000 m. 1 fr. 40 c. — 121 à 130,000 m. 1 fr. 60 c. — 131 à 140,000 m. 2 fr. — 141 à 170,000 m. 2 fr. 50 c. — 171,000 et au-dessus, 3 fr.

Le droit sur le fil simple écu augmente de 25 c. par kilogramme.

Fils de coton retors en deux bouts :

Le kilogramme.

Écus : le droit afférent au n° du fil simple augmente de 50 0/0. — Blanchis : le droit sur le fil écu retors augmente de teints, le droit sur le fil écu retors augmente de 0 fr. 25 par kil.

Fils écus blanchis ou teints en trois bouts ou plus, à simple torsion, par mille mètres, 0 fr. 06 ; à plusieurs torsions, par mille mètres, 0 fr. 12.

Tissus de coton écus, unis, croisés.

Première classe, pesant 11 kilog. ou plus de 100 m. carrés ; de 35 fils et au-dessus, 5 mill. carrés, 0 fr. 50. — De 36 fils et au-dessus, 0 fr. 80.

Deuxième classe, pesant de 7 à 11 kilog. les 100 mèt. carrés ; de 35 fils et au-dessus, 0 60 — de 35 à 43 fils, 1 fr. — de 44 fils et au-dessus, 2 fr.

Troisième classe pesant de 3 à 7 kil. les 100 mèt. c. ; de 27 fils et au-dessus, 80 c. — 28 à 35 fils, 1 fr. 20 ; — 36 à 43 fils, 1 fr. 90 ; — 44 fils et au-dessus, 3 fr.

Tissus de coton blanchis : En sus du droit sur l'écu 15 p. 100 tissus de coton teints : en sus du droit sur l'écu 25 c. par kilog.

Tissus de coton imprimés : Sur la valeur, 15 p. 100.

issus de coton pesant moins de 3 kilog. par 100 m. c.

Le kilogramme.

Piqués, bazins, façonnés, damassés, ouvertures de coton, tulles, mousselines, etc. sur la valeur, 15 p. 100.

Laines.

Laines en masses, exemptes. — Fils de laine simples mesurant au kil., de 1,000 à 30,000 m., 0 25 — de 31 à 40,000 m., 0 35 — de 41 à 50,000 m., 0 45 — de 51 à 60,000 m., 0 55. — de 61 à 70,000 m., 0 65 — de 71 à 80,000 m. 0 75 — de 81 à 90,000 m. 0 85 — de 91 à 100,000 m., 0 75 — de 101 et au-dessus, 1 fr.

Fils de laine retors pour tissage.

Le droit afférent aux fils de laine simple, augmenté de 50 0/0. — Tissus de laine pure sur la valeur, 10 0/0. — Vêtements confectionnés, sur la valeur, 10 0/0.

Houille et coke.

Par tonne, 1 fr. 80.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 12 janvier.

Ainsi qu'on s'y attendait bien, les partis extrêmes se sont emparés de la catastrophe d'Auteuil pour en faire remonter la cause et la responsabilité, les uns au gouvernement, les autres à la liberté. Des deux côtés l'exagération est la même; mais du côté des irréconciliables elle prend un caractère inquiétant pour l'ordre public, et nous ne croyons pas que même au néfastes journées de 1848, des journaux aient d'une manière plus violente provoqué à l'émeute et à la guerre civile. Un journal que je ne veux pas nommer dit ouvertement que tous les hommes de cœur doivent déclarer la vendetta à tout ce qui porte le nom de Bonaparte. La *Marseillaise*, qui publie le portrait de Victor Noir mort, reproduit ses outrages d'hier contre tous les membres de la famille impériale. Le *Rappel* et le *Réveil* font chorus.

Où allons-nous avec ces excitations? Est-ce que la pudeur publique peut tolérer que dans la capitale de l'Empire on puisse dire, répéter et imprimer que dans la famille Bonaparte il n'y a que des assassins et que la France est la proie de bandits et de coupe-jarrets? La grande majorité de la presse proteste contre de tels excès qui ne peuvent nuire qu'à la liberté. L'opinion publique est affectée de voir que la cause première de ces scandales est la polémique ardente qui fleurit depuis quelques mois dans certains journaux. Il y a un sujet de légitime douleur pour tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume.

Depuis le matin une foule immense se dirige vers Neuilly; on évalue au nombre de cent mille le nombre de ceux qui vers midi se trouvaient soit dissimulés soit massés aux abords de la maison mortuaire. Le ban et l'arrière ban des Révolutionnaires sont convoqués. Il est bien entendu que je ne fais que vous répéter les bruits qui courent. On dit donc que le projet des organisateurs de la manifestation est de réunir la foule la plus compacte possible. Après l'enterrement, cette masse, Rochefort et ses amis en tête, doit se diriger vers le Palais-Bourbon, et sans doute en chasser la représentation nationale. Si le coup manque, on doit se réunir ce soir à la Villette, descendre en masse vers la place Vendôme, avec des armes, et vraisemblablement marcher sur les Tuileries. Voilà le plan que l'on attribue aux meneurs du mouvement.

Du côté du gouvernement toutes les précautions sont prises. La cavalerie a

été mandée de Versailles. La garde impériale se tient prête à marcher. Comme le cortège doit se diriger de Neuilly sur Auteuil, sans entrer dans Paris, le plan de l'autorité était tout tracé : il consiste à fermer Paris, à empêcher la manifestation d'y entrer, et si quelque collision a lieu, tout se passera hors de l'enceinte.

On dit que les bureaux ont autorisé l'ordre de poursuites contre M. Rochefort : à deux heures la Chambre délibérait et son verdict n'était pas douteux. Le mandat d'arrêt pouvait être lancé sur le champ, il sera procédé immédiatement à l'arrestation de Rochefort qu'on ne veut pas laisser échapper.

Le député de la 1^{re} circonscription, déchu de son inviolabilité par l'arrêt de ses collègues, se laissera-t-il prendre sans résistance? On craint que lui et ses amis ne provoquent un conflit.

Voilà ce qu'on disait à trois heures, car je dois enregistrer les renseignements à mesure qu'ils me parviennent.

M. Rochefort, entouré d'amis, présidait à la cérémonie funèbre. On voulait porter le cadavre à découvert jusqu'au cimetière. Le commissaire de police, qui était présent, a ceint son écharpe et a fait fermer la bière. C'est à Neuilly, du côté gauche de la grande avenue, et non à Auteuil que l'inhumation a eu lieu.

La séance du Corps législatif ne s'est ouverte qu'à trois heures, parce que les ministres de la justice, de l'intérieur et de la guerre ont eu une longue conférence avec le président Schneider afin de décider des mesures à prendre pour veiller à la sécurité de l'Assemblée.

La princesse Pierre Bonaparte, avec ses enfants, a quitté sa maison d'Auteuil.

On m'assure que, à part quelques groupes d'exaltés, la majorité de ceux qui prennent part à la manifestation ont une attitude toute pacifique. De leur côté les sergents de ville se montrent polis.

Dans quelques-uns des groupes rassemblés à Neuilly, on criait : A bas les Bonaparte!

On dit que M. Rochefort a autour de lui, cent amis armés de poignards et de révolvers et résolu à ne pas le laisser arrêter.

L'*Eclipse* reproduit le dessin de Gill, publié ce matin par la *Marseillaise*, et représentant le cadavre de Victor Noir. Dans les rues, on est accosté à chaque instant par des individus qui vous offrent tout bas la *Marseillaise*. Il est coté des prix fantastiques.

L'émotion qui tient Paris nous empêche de songer aux actes de la politique courante. Il faut pourtant signaler la circulaire aux préfets du ministre de l'intérieur; elle est conforme aux idées exposées avant-hier par M. E. Olivier, car le ministre recommande aux fonctionnaires de séparer l'administration de la politique, et de veiller au libre exercice de tous les droits des citoyens.

CH. CAHOT

BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER.

Sur le marché plane une inquiétude mortelle : personne n'ose s'engager. On dit que la démonstration de Neuilly est énorme et tumultueuse. Malgré cela, les cours ne se détériorent pas sensiblement. On ouvre à 73-80, on monte jusqu'à 74-10 : on croit que la pluie va dissoudre les rassemblements. Mais vers 2 h. 1/2 des bruits alarmants circulent et l'on retombe à 73-80. On fait beaucoup de primes pour demain.

CELLIER.

Le Meurtre d'Auteuil

Nous résumons ainsi les détails que les journaux et correspondances nous apportent ce matin :

La *Marseillaise* a été saisie de nouveau hier à cause de ses imputations calomnieuses contre l'Empereur. Nous devons reproduire à ce propos les observations suivantes publiées dans le *Gaulois* par M. Francisque Sarcey :

« Heureux encore si le prince seul était en jeu dans cette affaire ! Tout le monde sait que M. Pierre Bonaparte, bien qu'il appartint de fait à la famille impériale, était assez mal vu d'elle et qu'il n'avait avec ses augustes parents, aucune relation d'aucune sorte. Il était, pour ainsi dire, tenu en quarantaine.

« N'importe, les journaux républicains se sont emparés de cette aventure. La *Marseillaise* conte sérieusement que le coup de pistolet qui a atteint Victor Noir, était destiné à Rochefort; que c'était un complot ténébreusement ourdi entre l'Empereur et son cousin contre le député de la première circonscription; que le prince avait espéré attirer Rochefort dans un guet-à-pens, et que, furieux de ne pas l'avoir vu paraître, il avait assassiné à sa place le malheureux Victor Noir.

« Je n'ai guère envie de rire en un sujet si triste, mais vraiment cette histoire est bien grotesque ! Voyez-vous l'Empereur complotant l'assassinat de Rochefort avec le prince Pierre Bonaparte; mais le coup manque; en place de Rochefort, c'est Victor Noir qui paraît; et le prince, au lieu d'attendre une meilleure occasion pour exécuter les ordres qu'il a reçus, n'en tue pas moins l'autre par provision.

« Qui ne voit au contraire, que ce lamentable événement est un coup sensible au gouvernement actuel? que loin de l'avoir médité, l'Empereur se fut jeté au devant, s'il avait pu? Qui ne sait que Rochefort, au lieu d'être un embarras pour le pouvoir lui a rendu et lui rendra tous les jours le plus signalé service en rapprochant de lui ceux qui ont quelque modération dans l'esprit? Qui s'imaginera jamais que cette invention d'appeler chez soi un homme aussi connu que Rochefort pour l'assassiner en plein jour, ait pu entrer dans une cervelle humaine ?

« Cela est insensé, et cependant cela s'écrit, s'imprime, et peut-être y a-t-il à Belleville des fous et des éngorgumés pour le croire.

« Ceux-là sont de simples nigards ! Mais que dire des autres qui avancent de pareilles monstruosités, je ne dis pas sans en être sûrs, mais en se doutant peut-être qu'elles ne sont pas absolument vraies; qui, sans bien se rendre compte de la portée de leurs actes, battant la caisse autour du cadavre chaud encore, de leur pauvre ami, et brandissant, comme un drapeau, son nom englanté, appellent le peuple aux armes ?

« L'affaire est aux mains de la justice; attendez son arrêt. Il n'y a, quoiqu'ils en disent, qu'un homme compromis en cette aventure, c'est le prince Pierre Bonaparte. Il est sous les verrous. Il sera jugé, et, s'il est reconnu coupable, condamné. Que faut-il davantage à ceux qui se piquent de bon sens et d'impartialité ?

« Une surveillance extraordinaire s'exerce à l'hôtel Bonaparte. Une pluie fine tombe et pénètre de froid les agents en uniforme et surtout les agents en bourgeois. Deux postes sont établis dans l'hôtel. Le premier est à la porte du boulevard-Michel-Ange, le second à la porte de la rue d'Auteuil, n° 49. Le local donné aux agents est étroit et ne peut contenir tous les hommes qui composent le poste. Pour rentrer et se réchauffer, ils se divisent. Il y a plus de cent sergents de ville, dit-on, dans l'hôtel. La princesse Bonaparte est sortie dans la journée avec sa fille. Le docteur Morel, qui a déjeuné ce matin avec le prince à la Conciergerie et qui fait les af-

faire de son client, à ce que l'on m'a dit, n'était pas encore rentré chez lui à minuit.

Mardi, vers cinq heures, une bande de deux cents gamins couraient après une voiture lancée au grand trot, en criant : « Vive Rochefort ! » Le député de la première circonscription se rendait à Neuilly, accompagné de ses admirateurs ordinaires. Nous le retrouvons à six heures descendant à pied l'avenue des Champs-Élysées, toujours poursuivi des mêmes gamins dont le nombre s'était élevé alors à près de 500. Ne sachant comment se débarrasser de cette escorte trop bruyante, il avisa une maison amie, qui a une double issue, l'une donnant sur l'avenue même, l'autre rue Billault. La pensée lui vint d'aller chercher un refuge dans cette maison. Malheureusement, la grille qui donne sur l'avenue étant fermée, il dut remonter rue Billault, et malgré ses efforts pour refermer la grille sur lui, il ne put empêcher une vingtaine de ses trop fanatiques persécuteurs de pénétrer dans la cour après lui.

« Je vous en prie, dit-il, allez-vous en; je suis dans cette maison et n'en sortirai qu'à dix heures.

Paroles vaines. Rochefort monta et arriva juste à temps pour s'asseoir à une table de famille, où se trouvait par hasard son médecin, M. le docteur Piétri. N'est-il pas étrange, ceci soit dit en passant, de voir ce singulier accouplement de noms.

Rochefort était dans un effrayant état de surexcitation. Il tremblait, son visage était presque livide. Il parla beaucoup, mais l'on comprend le devoir qui nous est fait de conserver le silence sur une conversation intime. Rapportons seulement les paroles suivantes prononcées par lui, alors qu'on lui recommandait de se laisser moins emporter par sa douleur.

« Non, s'écria-t-il, je sais bien ce que je fais, je sais ce qui m'attend.

« Vous êtes un père imprudent, dit le docteur, vous ne pensez pas assez à vos enfants, en poursuivant la voie dans laquelle vous vous êtes engagé.

« Qu'importe ! répondit Rochefort, je brave tout. Voulez-vous savoir ce qui se passera ? Le prince qui m'attendait pour me tuer, ne sera condamné qu'à six mois de prison pour homicide involontaire commis dans sa propre maison, où l'on dira que l'on est venu le provoquer. Quant à moi, la Chambre autorisera demain les poursuites dirigées contre ma personne, je serai condamné à cinq ans de prison, à dix mille francs d'amende, et privé de mes droits civiques.

« A 7 heures 1/2, il partait par l'avenue des Champs-Élysées, se cachant dans un sacre que l'on avait fait avancer, échappant ainsi à ses gardes du Corps, qui l'attendaient à l'autre issue.

M. de Fonvielle, dans le trouble de la terrible scène qui s'est accomplie avait oublié son chapeau chez le prince. Ce ne fut que quand il arriva chez le pharmacien qu'il s'aperçut de cet oubli. Il envoya chez le prince réclamer son chapeau. Il lui fut répondu par un refus formel : on ajouta qu'on le gardait comme pièce de conviction. M. de Fonvielle revint à Paris avec un chapeau que lui prêta le docteur Samazeuilh.

C'est M. le docteur Tardieu qui a été chargé des constatations médico-légales. Il s'est rendu hier dans la matinée, accompagné d'un de ses confrères, le docteur Bergeron, au domicile de M. Victor Noir.

L'examen a eu pour résultat de confirmer que la blessure faite par la balle avait dû amener la mort presque instantanée de la victime. Il a fallu, d'ailleurs, ouvrir le corps pour retrouver la balle qui avait descendu et s'était logée près des reins. La balle, en traversant les parades, la redingote et la chemise, avait faussé d'abord une côte, puis pénétré dans le ventricule gauche du cœur. Refoulée par un flot de sang, la balle était sortie du cœur par le même trou et par sa propre pesanteur, était allée se perdre à l'endroit où on l'avait trouvée.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 14 JANVIER 1870.

— 67 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

XXXIII

ENCORE LE POÈTE.

Les deux oracles du Jockey-Club se précipitèrent dans le petit salon avec une vivacité et un fracas qui pouvaient donner bien plus l'idée d'une invasion d'agents de police, que d'une visite d'amis. Chacun d'eux se jeta sur un fauteuil, le chapau sur la tête, et la canne en travers sur les genoux.

« Ah ! c'est comme cela que vous nous flouez ! — s'écria Sauvagny avec jovialité — Vous nous dites que vous ne voulez pas venir dîner au club parce que vous avez un engagement, et à huit heures nous voyons de la lumière chez vous, nous montons, et nous vous trouvons au coin de votre feu, en robe

de chambre et pantoufles.

« C'est une trahison — continua Bourrachon — une félonie — reprit-il comme si cette seconde expression lui semblait préférable à la première.

« Messieurs — interrompit Tristan avec gravité — permettez qu'avant de me justifier, j'ai l'honneur de vous présenter un de mes compatriotes et mon meilleur ami, M. Simon Ragonneau. Simon, M. Christian de Sauvagny et M. Adalbert Bourrachon.

Les deux nouveaux venus se cécidèrent alors à ôter leurs chapeaux, pour saluer Simon qui leur rendit cette politesse un peu tardive avec autant de bonne grâce que de dignité.

« Ragonneau ! — dit à voix basse Bourrachon à Sauvagny. — Quel nom vulgaire ! — Heureusement — répondit Christian du même ton — qu'il est un peu relevé par le prénom de Simon.

« Maintenant, messieurs — reprit Tristan, — je veux bien vous avouer que mon engagement n'était qu'un rendez-vous. Monsieur — ajouta-t-il en désignant Simon — était venu chez moi ce matin, et ne me trouvant pas il avait annoncé qu'il reviendrait ce soir, à sept heures ; je suis rentré ici pour l'attendre, sans savoir cependant qu'il y était.

« Vous aurez cru à quelque mystérieuse aventure — dit Bourrachon — nous sommes sujets à cela, nous autres viveurs.

« Je ne sais ce que j'ai imaginé — répli-

qua vivement Tristan — mais ce dont je suis sûr, c'est que l'événement a surpassé mon attente.

« Mon cher, on vous a du reste fort regretté au club — dit Sauvagny — tous ces messieurs voulaient vous faire leur compliment de votre admission.

« Même ceux qui m'ont gratifié d'une boule noire — demanda Tristan dont le visage venait de se couvrir d'une subite rougeur.

« Ils n'auraient par été les moins empressés — répondit Bourrachon — nous sommes tous si bons garçons.

« Parlons un peu de votre appartement reprit Sauvagny. — Je vous ai fait ce matin d'excellentes affaires.

« Ah ! — fit Tristan avec un embarras visible.

« D'abord — continua Sauvagny — j'ai découvert une magnifique tenture en cuir de Cordoue, que je destine à votre salle à manger ; cette tenture a besoin d'être redorée ; il sera nécessaire aussi d'y ajouter deux panneaux neufs parce qu'elle n'est pas assez grande pour l'emparement, mais quand ce sera fait, vous n'aurez rien à désirer : avec des rideaux et des portières de vieux lampas rouge, et quelques trophées d'anciennes armures, votre salle à manger aura beaucoup de caractère.

Tristan garda le silence : il était évidemment fort mal à son aise.

« Je vous ai acheté — continua impitoyablement Sauvagny, qui, d'ailleurs, ne soupçonnait pas que ce sujet de conversation était désagréable à Tristan — deux admirables meubles de Boule qui ont appartenu à la *Dubarry*, et deux cent cinquante onnes de pékin gris-perle, à dessin Pompadour. Cette étoffe est du temps, et servira à tendre votre salon. Je l'ai soufflée à Hope, qui en avait grande envie. C'est une véritable trouvaille.

« Mais cette tenture — dit Beauregard avec tristesse — exigera un ameublement que ma fortune ne me permet pas d'acheter.

« Erreur, mon cher Beauregard. Si vous faisiez cela vous-même, je ne dis pas, parce que vous n'avez pas encore une grande expérience de ces sortes de choses ; mais avec moi aide, nous vous ferons un appartement qui aura du chic, et pour lequel vous ne dépenserez pas plus d'argent que si vous preniez un tapissier du faubourg Saint-Denis. A propos, j'ai aussi pensé à l'écurie, car vous savez que je n'oublie rien, et là encore vous reconnaîtrez mes idées d'économie. Cette écurie était beaucoup trop grande pour vous ; je l'ai fait diviser en deux : d'un côté vous aurez trois stalles, de l'autre une sellerie fort convenable ; ce sera à merveille.

« Mais — dit Tristan — je n'ai pas de chevaux ; et je ne compte pas...

« Le fantaisie d'en acheter peut vous prendre, et, d'ailleurs, n'eussiez-vous jamais, une écurie est toujours fort agréable

chose à avoir.

« On peut, dans l'occasion, obliger un ami en lui prêtant — dit Simon, qui n'avait pas encore trouvé l'occasion de placer un mot dans la conversation.

« Monsieur raisonne à miracle ! — interrompit vivement Bourrachon avec une admiration impertinente.

« Ne songez-vous pas aussi à commander une armoire ? — reprit Sauvagny en revenant à son sujet favori. — Je vous adresserai alors à l'homme qui vient d'en faire une pour Pombroke. Il est fort habile et très accommodant ; vous ne lui payerez qu'en dix ans si vous voulez.

« Je crois ces sortes d'accommodements fort coûteux — répondit Tristan avec humeur. — Mais, messieurs, parlons donc d'autre chose que de mon logement. Je finirai par le prendre en dégoût avant d'y entrer.

« Vous avez raison, mon cher comte — répondit Bourrachon — Sauvagny est bien monotone ce soir. Donnons donc une meilleure opinion de nous à monsieur qui vient peut-être à Paris pour la première fois — ajouta Adalbert en se tournant du côté de Simon ; — cela va-t-il ?

« J'y ai déjà passé trois années — répondit Simon avec un fin et doux sourire.

« Gomptez-vous y rester tout l'hiver — demanda alors Christian.

« Je le crois.